

# 72<sup>e</sup> Rapport annuel

**2009** Un regard éclairé vers l'avenir!



**Desjardins**  
Caisse Notre-Dame de Bellefleur

[www.caissebellefleur.ca](http://www.caissebellefleur.ca)

# Grandes orientations DÉFI 2011



- D**évelopper le volume d'affaires en tant que groupe financier intégré
- E**xceller par notre qualité de service
- F**avoriser le développement, la mobilisation et le mieux-être des employés
- I**nnover dans les façons de faire pour une meilleure efficacité organisationnelle

## Mission de la Caisse

Pour l'engagement de ses dirigeants, gestionnaires et employés, la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive a pour mission de contribuer à la santé financière de sa collectivité par le biais de :

- Sa distinction coopérative
- Son offre de service complète et adaptée
- L'expertise de ses employés et filiales en tant que groupe financier intégré
- Une qualité de service qui se démarque

Tout en collaborant au développement du plein potentiel de son marché et comme employeur de choix reconnu parmi les institutions financières.

## Vision de la Caisse

La Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive vise à se distinguer parmi les meilleures caisses de sa catégorie par son innovation ainsi que par sa performance globale et durable.

# Avis de convocation

Aux membres de la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive :

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle de votre caisse qui aura lieu le mardi 6 avril 2010 à 19 h 00 à la Salle Albert Dumouchel, 169, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield.

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une pour les questions destinées aux membres du conseil d'administration et l'autre pour les questions destinées aux membres du conseil de surveillance.

## Modifications au Règlement de régie interne

### ■ Démocratie électronique

Les modes de participation aux assemblées (électronique et autres)

### ■ Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

Modification des limites supérieures d'approvisionnement du Fonds suite à un amendement de la norme sur le FADM

## Élections

Veillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre ordinaire, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible au sens de la Loi. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, et respectant les autres modalités prévues au Règlement de régie interne de la Caisse, a été remis avant la fermeture de la Caisse le 26 mars 2010 à 15 heures. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Cet avis est donné par ordre du conseil d'administration, à Salaberry-de-Valleyfield, ce 28<sup>e</sup> jour de janvier 2010.

**Michel Lacombe**  
Secrétaire

# Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et présentation des invités
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport des activités du conseil de surveillance
6. Présentation des états financiers
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu
8. Présentation du bilan de la distinction coopérative
9. Période de questions au conseil d'administration
10. Période de questions au conseil de surveillance
11. Adoption des modifications au Règlement de régie interne
12. Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes
13. Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes
14. Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles
15. Adoption de la répartition des excédents annuels
16. Élection au conseil d'administration
17. Élection au conseil de surveillance
18. Autres sujets
19. Remerciements
20. Levée de l'assemblée



## Le conseil d'administration

**Gaétan Rousse\***  
Président

**Claude Patenaude**  
Vice-président

**Michel Lacombe**  
Secrétaire

**Jean-Christian Mainville**  
Administrateur

**Jean-Luc Vincent\***  
Administrateur

**Louise L. Pelletier\***  
Administratrice

**Karine Laître**  
Administratrice

\* Dirigeants sortants de charge et rééligibles.



**Le conseil d'administration** est formé de membres de la Caisse élus par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. Parmi ses principales responsabilités, le conseil d'administration :

- S'assure de l'intégration des valeurs coopératives dans les principes de la Caisse;
- Établit les orientations et les politiques de la Caisse ainsi que son plan d'affaires et son budget de fonctionnement;
- Embauche et encadre la personne qui assume les responsabilités de direction générale de la Caisse;
- Contrôle la gestion financière et la gestion des risques de la Caisse;
- S'assure de la satisfaction des membres;
- Représente la Caisse dans la communauté et auprès du Mouvement Desjardins.

# Le conseil d'administration

## Message du président

La Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive est fière de vous rendre compte, à titre de membres-propriétaires, de l'administration de votre coopérative de services financiers au cours de l'année 2009.

Tout au cours de cette année, votre caisse a redoublé d'efforts pour garantir de hauts standards de qualité pour les services offerts à nos 17 470 membres. Les employés ont profité des programmes novateurs de perfectionnement concernant les produits et services, la relation conseil et la qualité de service. Les dirigeants de la Caisse ont bénéficié, quant à eux, de formations liées aux enjeux de la gouvernance démocratique et efficiente de notre groupe financier coopératif.

Sur fond de début de reprise économique, le Mouvement Desjardins a terminé son exercice financier 2009 avec des excédents avant ristournes semblables à ceux enregistrés avant la crise financière. Malgré une hausse du volume d'affaires et des revenus de placements du Mouvement, la baisse des taux d'intérêt a eu un effet négatif sur le revenu net d'intérêt des caisses, affectant du même coup la rentabilité du réseau. En revanche, à l'inverse de 2008, les activités d'assurance et de Valeurs mobilières Desjardins ainsi que celles de la Caisse centrale présentent de bons résultats.

Dans ce contexte et en dépit de l'environnement hautement concurrentiel dans lequel Desjardins évolue, les bons résultats financiers 2009 de la Caisse Notre-Dame de Bellerive démontrent la performance du modèle coopératif dans les services financiers. Ces résultats nous assurent la marge de manœuvre nécessaire pour vous offrir les meilleurs produits et services, tout en continuant de nous développer et de

jouer un rôle déterminant dans le développement durable de la collectivité.

Grâce à l'accessibilité de nos services et à la force conseil de notre personnel, nous ne cessons d'améliorer notre offre de service composée de produits et services financiers à la fine pointe et adaptés à vos besoins.

S'il est une leçon que nous devons tirer de la crise financière de 2008, c'est bien l'importance, pour les institutions financières, de maintenir, sinon de renforcer, leur base de capital. Certes, le ratio de capital de Desjardins demeure parmi les plus élevés de l'industrie bancaire canadienne.

À preuve, pour la première fois de son histoire, le Mouvement Desjardins est apparu en 2009 dans la liste des 50 institutions bancaires les plus sécuritaires dans le monde. Desjardins occupe le 26<sup>e</sup> rang selon Global Finance, une institution de New York qui, depuis 18 ans, compare les principales banques, notamment sur la base de leurs actifs et des cotes que leur attribuent les grandes agences de notation.

En 2009, notre capitalisation a été renforcée à la faveur de deux émissions de titres de dettes d'une valeur d'un milliard de dollars. Nous avons également lancé une émission de parts permanentes qui a connu un vif succès auprès des membres, avec des ventes de plus de 700 millions de dollars.



Cette prudence en matière de capitalisation n'a pas affecté l'engagement constant de votre caisse dans son appui au milieu. Par exemple, dans le cadre du programme Actions jeunesse, diverses initiatives ont été réalisées pour appuyer le dynamisme des jeunes de chez-nous. Mentionnons ici la signature d'un protocole d'entente d'une durée de trois ans avec l'école secondaire de la Baie St-François pour le financement de plusieurs activités qui se tiennent dans cette école de notre communauté, plus particulièrement les bourses d'études remises lors du Gala Méritas et le programme Sport excellence. On parle ici d'une entente de près de 20 000 \$ par année pour les jeunes de cette école. Encore cette année, notre caisse a accepté de participer au projet *Mon avenir, ma région*, une initiative de la Mutuelle d'attraction Valleyfield-Huntingdon. Ces quelques exemples illustrent comment votre caisse concrétise son engagement en faveur de l'intégration sociale, professionnelle et financière des jeunes de notre communauté.

De plus, l'an dernier, grâce à son Fonds d'aide au développement du milieu et aux commandites et dons qu'elle a octroyés, votre caisse a accordé une aide financière significative à de nombreux projets issus de la communauté. Parmi les divers organismes de chez nous avec lesquels nous avons établi un partenariat, mentionnons les Jeux du

Québec Hiver 2011 qui se tiendront du 25 février au 5 mars 2011 sur le territoire des municipalités de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield. Mentionnons également notre partenariat avec l'Association de hockey Beauval et l'Association du baseball amateur de Valleyfield.

Chers membres, l'avenir que nous pouvons créer ensemble est celui d'un Mouvement Desjardins riche de ses valeurs de coopération et en mouvement plus que jamais vers un monde plus responsable, plus équitable et plus durable. Un Mouvement qui pense et qui agit pour le long terme et qui, au quotidien, sait conjuguer avoirs et êtres en mettant l'argent au service des gens et des collectivités.

**Gaétan Rousse**  
Président  
Conseil d'administration

# Direction générale

## Message du directeur général

Il m'est agréable de vous présenter le rapport financier de la Caisse Notre-Dame de Bellerive pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

### Volume d'affaires

#### Évolution du volume d'affaires (M\$)

	2005	2006	2007	2008	2009
Épargne et placements*	374 735,5	404 092,5	435 807,8	456 640,1	494 791,6
Financement*	308 193,1	339 593,0	362 339,0	384 877,9	416 600,7

\* Total bilan et composantes Desjardins (hors bilan)

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 911 392 368 \$, en hausse de 8,3 % par rapport à l'année précédente, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins, la Caisse a accès à une gamme complète de produits et services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 17 470 membres. Globalement, les encours d'épargne placement (caisse et composantes) représentent désormais 54,3 % du volume d'affaires, alors que les produits de financement (caisse et composantes) contribuent pour 45,7 % du volume d'affaires total.

### L'épargne placement

#### Évolution de l'épargne placement (M\$)

	2005	2006	2007	2008	2009
Caisse	286 807,5	297 168,1	315 573,3	346 385,5	356 341,7
Composantes	66 606,5	87 928,0	106 924,4	110 254,6	138 449,9

L'épargne placement (caisse et composantes) s'est accrue de 38 151 532 \$, pour s'établir à 494 791 652 \$, une hausse de 8,4 % par rapport à l'an passé. En plus de l'offre d'épargne à la Caisse, des efforts importants ont été déployés pour donner accès à la meilleure offre de produits financiers sous un même toit, qu'il s'agisse de fonds de placement, de valeurs mobilières ou de services de gestion discrétionnaire offerts par les composantes de Desjardins.

### Le financement

#### Évolution du financement (M\$)

	2005	2006	2007	2008	2009
Caisse	304 374,6	327 625,0	350 215,2	357 176,1	384 890,3
Composantes	3 818,5	11 968,0	12 123,8	27 701,8	31 710,4

Le financement total de la Caisse est de 416 600 716 \$ avec une croissance globale de 8,2 % cette année. Les prêts à la Caisse (particuliers et entreprises) occupent la majeure partie des activités et ont crû de 7,8 %, alors que les financements avec les composantes (prêts vendus ou partagés) ont progressé avec une croissance annuelle de 14,5 %. C'est la croissance de ce dernier groupe de prêts qui a connu la meilleure performance et permis la hausse de l'ensemble du portefeuille de financement.



## Commentaires sur les états financiers

### Le bilan

#### Évolution du bilan (M\$)

	2005	2006	2007	2008	2009
Actif	347 565,9	373 208,2	399 896,8	412 162,5	434 005,9
Passif	310 311,0	332 637,7	355 208,7	368 028,6	383 968,4
Avoir	37 254,9	40 570,5	44 688,1	44 133,9	50 037,5

L'actif de votre coopérative financière s'est accru de 21 843 398 \$, pour s'établir à 434 005 875 \$, une hausse de 5,3 % par rapport à l'an passé.

Le passif de la Caisse est de 383 968 407 \$, affichant une croissance de 4,3 %. Les emprunts de votre caisse ont augmenté de 6 338 486 \$, soit de 41,5 %, en raison de l'augmentation du crédit. Ils se chiffrent maintenant à 21 610 225 \$.

Au 31 décembre 2009, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse passant de 44 133 898 \$ à 50 037 468 \$, soit une croissance de 13,4 %. Outre le capital social, l'avoir est constitué des parts permanentes (7 116 320 \$), des excédents à répartir (1 235 548 \$) et des réserves (41 079 491 \$). Les fonds accumulés dans la réserve générale et la réserve de plus-value sont de l'ordre de 36 635 362 \$.

Les fonds de la réserve de stabilisation sont de l'ordre de 1 319 712 \$ et le Fonds d'aide au développement du milieu représente 355 887 \$. De plus, votre caisse a accumulé un montant de 2 768 530 \$ dans la réserve pour ristournes éventuelles (RRE). Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme aux normes de capitalisation internationales de 6,75 % des actifs d'expansion et de 10,8 % des actifs à risque. Les fonds propres de la Caisse sont de 10,01 % des actifs d'expansion et de 16,69 % des actifs à risque.

## Message du directeur général - suite

### Variation du bilan

	2009 (M\$)	2008 (M\$)	Variation (M\$)	Variation (%)
Actif	434,0	412,2	21,8	5,3 %
Passif	384,0	368,0	16,0	4,3 %
Avoir	50,0	44,1	5,9	13,4 %

### L'état des résultats

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents avant juste valeur, impôts et ristournes de 2 747 189 \$, en baisse de 1 882 958 \$ par rapport à l'année précédente. Ces excédents ont été affectés négativement par le revenu net d'intérêts.

En effet, les revenus d'intérêts ont totalisé 19 239 247 \$, une diminution de 13,8 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 12,8 %, un écart de 1 229 356 \$ par rapport à l'an passé. Cet écart est attribuable à l'augmentation du volume d'épargne et de la diminution des taux d'intérêt. Les pertes sur prêts ont été de 196 082 \$, soit 0,05 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 3 345 908 \$ en hausse de 0,7 % par rapport à l'année passée.

Les autres frais ont connu une faible croissance dans l'ensemble, soit une variation de 355 004 \$, ou 3,3 %.

### Évolution des excédents et des ristournes (\$)

	2005	2006	2007	2008	2009
Excédents	4 435 183	4 995 121	4 780 768	1 098 617	3 168 780
Ristournes	2 800 000	2 800 000	3 200 000	1 030 000	1 135 000

Cette année, nous vous proposons un projet de partage des excédents prévoyant le versement d'une ristourne de 1 135 000 \$. Depuis les cinq (5) dernières années, ce sont plus de 10 millions \$ qui vous ont ainsi été versés en ristournes. La répartition retenue cette année tient compte de l'approche équilibrée et responsable proposée à l'ensemble des caisses de manière à privilégier une plus large contribution à la réserve. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, a intérêt à renforcer sa capitalisation dans le contexte économique et financier actuel. Alors que les banques peuvent procéder à des émissions d'actions pour augmenter leur niveau de capitalisation, notre groupe financier coopératif doit d'abord miser sur la gestion équilibrée de ses excédents.

### Prévisions

Le conseil d'administration a tenu récemment un exercice de planification afin d'établir le plan d'affaires de la Caisse ainsi que les grandes lignes budgétaires de l'exercice. Ces orientations, appuyées par une gestion rigoureuse et efficace, nous permettront sans nul doute d'améliorer les résultats de la Caisse.

### Conclusion

En terminant, je tiens à remercier tout le personnel pour son effort constant et son ouverture aux nombreux changements dans nos façons de faire. Je remercie également les dirigeants pour leur engagement et leur disponibilité ainsi que tous les membres de la Caisse pour la confiance qu'ils accordent à leur coopérative financière et la fidélité dont ils font preuve à l'égard de ses services.

**Normand Besner**  
Directeur général

# Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	<b>Parts détenues au 31 déc. 2009</b>	<b>Rendement moyen</b>
<b>Fonds provinciaux</b>	<b>(en dollars)</b>	<b>(en pourcentage)</b>
Caisse centrale Desjardins (CCD)	5 333 438 \$	12,71 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(7 088) \$	n.d. %
Desjardins Capital de risque (INV)	407 607 \$	0,78 %
Valeurs mobilières Desjardins (VM)	328 507 \$	34,23 %
Fiducie (FD)	780 162 \$	2,67 %
Desjardins Société financière (RF1)	336 753 \$	5,19 %
Desjardins Société financière (FIN3)	9 896 186 \$	17,25 %
<b>Fonds d'investissement régionaux</b>		
FID-MON	104 925 \$	(1,20 %)
FED 3	1 123 \$	1,84 %



## Équipe de gestion

**Normand Besner**  
Directeur général

**Sylvie G. Leduc**  
Adjointe à la direction générale

**Claude Reid**  
Directeur des communications

**Yves Cnudde**  
Directeur des ressources humaines

**Lucie Julien**  
Directrice, Gestion des avoirs

**Christine Allard**  
Directrice, Placement et financement

**Manon Chaput**  
Directrice Conseils, Opérations et transactions assistées

**Martin D'Amour**  
Directeur adjoint, Développement gestion des avoirs



## Faits saillants 2009

<b>Volume d'affaires</b>	<b>2009</b>	<b>911 392 368 \$</b>
	2008	841 518 000 \$
	écart	+ 69 874 368 \$
	variation	+ 8,3 %
<b>Épargne placement<sup>1</sup></b>	<b>2009</b>	<b>494 791 652 \$</b>
	2008	456 640 120 \$
	écart	+ 38 151 532 \$
	variation	+ 8,4 %
<b>Financement<sup>2</sup></b>	<b>2009</b>	<b>416 600 716 \$</b>
	2008	384 877 926 \$
	écart	+ 31 722 900 \$
	variation	+ 8,2 %
<b>Actif</b>	<b>2009</b>	<b>434 005 875 \$</b>
	2008	412 162 476 \$
	écart	+ 21 843 399 \$
	variation	+ 5,3 %
<b>Avoir</b>	<b>2009</b>	<b>50 037 468 \$</b>
	2008	44 133 897 \$
	écart	+ 5 903 571 \$
	variation	+ 13,4 %
<b>Excédents de l'exercice<sup>3</sup></b>	<b>2009</b>	<b>2 747 189 \$</b>
	2008	4 630 146 \$
	écart	( 1 882 957 \$ )
	variation	( 40,6 % )

<sup>1</sup> Épargne placement total - caisse et composantes

<sup>2</sup> Financement total - caisse et composantes

<sup>3</sup> Excédents avant juste valeur, impôts et ristournes



## Rapport du conseil de surveillance

Dans le cadre du mandat confié au conseil de surveillance, nous avons pour fonction de surveiller, au nom de l'assemblée générale des membres, le fonctionnement de la Caisse dans les dimensions éthique, déontologique et coopérative de ses activités. Voici les principales activités qui ont été réalisées au cours de la dernière année.

**Jean-Michel Montpetit**  
Président

**Luc Leduc\***  
Secrétaire

\* Dirigeant sortant de charge et rééligible.

### **Surveillance de la dimension éthique**

Au plan de l'éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, ses dirigeants et ses employés ont pris en compte les valeurs et les principes du Code d'éthique et de déontologie pour guider leur conduite, leurs décisions et leurs actions.

### **Surveillance de la dimension déontologique**

Au plan de la déontologie, le conseil de surveillance s'est assuré que les règles du Code d'éthique et de déontologie, qui encadrent la conduite de la Caisse, de ses dirigeants et de ses employés, ont été respectées.

La surveillance de la dimension déontologique a notamment porté sur les trois éléments suivants :

#### **Situations de conflit d'intérêts**

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été constatée.



#### ■ **Prêts accordés aux personnes intéressées**

Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse totalisent 2 276 497,54 \$ pour l'exercice écoulé. Ils ont tous été consentis en conformité avec les règles d'éthique et de déontologie qui s'appliquent.

#### ■ **Octroi de contrats à des personnes visées par le Code**

Durant la même période, aucun contrat, autres que des contrats de crédit, n'a été octroyé à des personnes visées par le Code d'éthique et de déontologie.

#### **Surveillance de la dimension coopérative**

Au plan de la surveillance de la dimension coopérative, le conseil de surveillance a plus particulièrement porté son attention sur l'examen des éléments suivants :

#### ■ **L'exercice de la démocratie**

- Les mécanismes d'écoute des membres, la consultation des membres et l'information qui leur est transmise.
- La formation des dirigeants et l'information qui leur est fournie.

#### ■ **L'information et l'accompagnement sur les plans coopératif, économique et financier**

- La formation à la dimension coopérative de la Caisse et du Mouvement dispensée aux employés, notamment aux nouveaux, et leur préparation à jouer un rôle d'information et d'accompagnement auprès des membres.

#### ■ **Le développement durable du milieu et l'intercoopération**

- Les actions réalisées pour soutenir le développement du milieu.
- L'implication de la Caisse et de son personnel dans les organismes du milieu.

#### ■ **Les valeurs coopératives et permanentes et les pratiques commerciales et de gestion**

- L'évaluation de la satisfaction des membres.
- Le processus d'amélioration ainsi que le mécanisme de traitement des plaintes.

Ces activités de surveillance ont amené le conseil de surveillance à formuler certains avis au conseil d'administration. À cet égard, les dispositions nécessaires ont été mises en place pour améliorer la situation.

Enfin, l'intégrité, le respect des droits des membres, l'éducation économique, financière et coopérative et l'engagement dans le milieu, sont des enjeux de la Caisse pour les années à venir. Le conseil de surveillance s'engage à collaborer avec le conseil d'administration et la direction générale de la Caisse à poursuivre ses efforts pour répondre à ces enjeux avec efficacité.

**Jean-Michel Montpetit**  
Président  
Conseil de surveillance

# Direction générale et Ressources humaines



**Normand Besner**  
Directeur général



**Sylvie G. Leduc**  
Adjointe à la direction générale



**Yves Cnudde**  
Directeur des ressources humaines



**Chantal Duclos**  
Agente, ressources humaines

# Direction des communications

## Accueil



**Christine Pilon**  
Chef d'équipe à l'accueil

**Carole Barrette**  
Adjointe administrative  
à l'accueil

**Joannie Poulin**  
Adjointe administrative  
à l'accueil



**Claude Reid**  
Directeur des communications

## Relation clientèle



**Myriam Poirier**  
Conseillère en développement de la relation clientèle

## Soutien téléphonique



**Marie-France Bourcier**  
Agente au soutien  
téléphonique

**Mélanie Mundry**  
Agente au soutien  
téléphonique

**Louise Bonhomme**  
Agente au soutien  
téléphonique

**Linda Lauzon**  
Agente au soutien  
téléphonique

# Équipe Gestion des avoirs



**Lucie Julien**  
Directrice Gestion des avoirs



**Martin D'Amour**  
Directeur adjoint, Développement gestion des avoirs

Avec le temps, vos rêves d'hier deviennent les réalisations d'aujourd'hui et de demain. Pour atteindre vos objectifs de vie, vous devez appuyer vos choix et vos décisions sur les conseils éclairés de spécialistes. L'équipe Gestion des avoirs de la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellefleur est une équipe performante reconnue pour la diversité de ses compétences, son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité de son service. Nos experts possèdent une expertise unique en matière de gestion du patrimoine, de planification financière, d'analyse des besoins à la retraite, de placements et de diversification de portefeuille.

## Gestion des avoirs



**Charlotte Tantost**  
Agente services financiers

**Isabel L'espérance**  
Conseillère  
Gestion des avoirs

**Gabriel Lemaire**  
Agent services financiers

**Danielle Julien**  
Conseillère  
Gestion des avoirs

## Gestion du rapatriement et des avoirs



**Martin Larue-Marcotte**  
Conseiller  
Investissement retraite et  
développement des affaires

**Sylvie Daoust**  
Agente services  
financiers

**Danielle Beaudoin**  
Conseillère  
Investissement retraite

**Pierre-Luc Émond**  
Conseiller  
Investissement retraite

**Pauline Larouche**  
Agente services  
financiers

## Développement des affaires



**Martine Poulin**  
Adjointe conseil  
développement des affaires

## Soutien



**Estelle Leduc**  
Agente services financiers

*Absent de la photo*  
**Pierre Barbe**, Planificateur financier

# Équipe Placement et financement



**Christine Allard**  
Directrice Placement et financement

L'équipe Placement et financement de la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive a pour mission de bien vous informer et de vous conseiller sur les choix qui s'offrent à vous en matière d'épargne, de placement, de financement et de crédit hypothécaire. Grâce à leur expertise, nos conseillers financiers sont en mesure de déterminer votre profil d'emprunteur et de vous proposer des produits financiers de grande qualité.

## Financement point de vente



**Céline Bergevin**  
Conseillère financement  
point de vente

**Françoise Lalonde**  
Conseillère financement  
point de vente

## Gestion du crédit



**Christiane Gervais**  
Conseillère  
gestion du crédit

**Aline Rousse**  
Agente  
gestion du crédit

## Soutien technique



**Johanne Gazaille**  
Agente services financiers

**Diane Derepentigny**  
Agente services financiers

**Diane Giroux**  
Agente services aux membres

## Approche ciblée



**Chantal Hébert**  
Conseillère en  
finances personnelles

**Martin Trépanier**  
Conseiller en  
finances personnelles

**Lyne Leduc**  
Agente services  
financiers



**Jean-Pierre Vallée**  
Conseiller en finances  
personnelles

**Valérie Schmidt**  
Conseillère en finances  
personnelles

**Isabelle Provost**  
Agente services  
financiers



**Véronique Gagné**  
Conseillère en finances  
personnelles

**France Quirion**  
Conseillère en finances  
personnelles

**Manon Labelle**  
Agente services financiers



**Mathieu Leduc**  
Conseiller en finances  
personnelles

**Chantal Verreault**  
Conseillère en finances  
personnelles

**Ginette Desjardins**  
Agente services financiers

*Absente de la photo*  
**Chantal Lemieux**, Conseillère en finances personnelles

# Équipe Conseils, Opérations et transactions assistées



**Manon Chaput**  
Directrice Conseils,  
Opérations et transactions assistées

Reconnue pour la qualité de son accueil, la Caisse Desjardins Notre-Dame de Belleive offre un service personnalisé et attentionné. Pour réaliser leurs opérations courantes au comptoir ou pour obtenir des services de convenance, nos membres peuvent compter sur une équipe dynamique et compétente. L'accessibilité à nos services automatisés de même que la possibilité de se faire aider par un agent au comptoir demeurent toujours de grandes priorités pour notre coopérative financière.

## Soutien aux opérations



**Terry Winter**  
Agente service aux membres

## Soutien administratif



**France Montpetit**  
Agente de liaison administratif et soutien mic

## Approche ponctuelle



**Lucie Bourque**  
Conseillère service  
aux membres

**Lise Desgroseillers**  
Conseillère service  
aux membres

**Ghyslaine Auger**  
Conseillère service  
aux membres

**Lyne Marleau**  
Conseillère service  
aux membres

**Francis Myre**  
Conseiller service  
aux membres

## Services aux membres



**Brigitte Mageau**  
Agente service  
aux membre

**Lise Brisson**  
Agente service  
aux membres

**Linda Leblanc**  
Agente service  
aux membres



**Andrée Ryan**  
Agente service  
aux membres

**Jocelyne Mainville**  
Agente service  
aux membres

**Carole Lamy**  
Agente service  
aux membres

**Linda Charrette**  
Agente service  
aux membres

**Johanne Tremblay**  
Agente service  
aux membres

**Véronique Perrier**  
Agente service  
aux membres



**Vicky Bégin**  
Agente service  
aux membres

**Francine Cauvier**  
Agente service  
aux membres

**Mélanie Moise**  
Agente services  
aux membres

**Julie Leduc**  
Agente service  
aux membres

**Marie-Karine Demers**  
Agente service  
aux membres

*Absentes de la photo*

**Pierrette Major**, Conseillère service aux membres  
**Julie Théberge**, Agente service aux membres

# Bilan de la distinction coopérative

## Votre caisse exprime sa distinction coopérative de multiples façons :

en donnant la primauté à vos besoins dans son offre de service, dans les ristournes qu'elle octroie, dans sa contribution à l'éducation coopérative, économique et financière de ses membres, dans son soutien au développement de son milieu et de la coopération ainsi que par son mode de fonctionnement démocratique.

En tant qu'institution coopérative, votre caisse veille à ce que ses services vous soient accessibles et qu'ils satisfassent pleinement vos besoins. Les orientations de développement local, auxquelles nous accordons une attention particulière, visent à soutenir des projets porteurs au développement du milieu. Au cours de la dernière année, la Caisse Notre-Dame de Bellerive a octroyé une somme de 29 666,46 \$ en dons et commandites. Notre action nous aura notamment permis d'encourager divers projets dans les secteurs suivants :

Communautaire :	10 321,07 \$
Œuvres humanitaires :	10 402,45 \$
Sports et loisirs :	4 494,31 \$
Culture :	1 100,00 \$
Éducation :	1 315,50 \$
Développement économique :	1 336,88 \$
Patrimoine religieux :	696,25 \$



Concours de cartes de souhaits d'anniversaire et de Noël — École Gault

# Fonds d'aide au développement du milieu

Fidèle aux valeurs coopératives initiées par Alphonse Desjardins, la Caisse Notre-Dame de Bellerive est profondément enracinée au sein de la communauté depuis maintenant 72 ans. Votre caisse considère qu'elle a une responsabilité dans le développement de son milieu et c'est pourquoi elle privilégie une action concrète, efficace et visible.

La Caisse Notre-Dame de Bellerive s'est ainsi engagée à investir dans son milieu par le biais d'un Fonds d'aide au développement du milieu. Elle a appuyé les projets suivants : la Fondation Notre relève en affaires, Les sapins du bonheur, un projet mis sur pied par des élèves du Collège de Valleyfield, pour offrir des cadeaux de Noël aux enfants démunis de notre communauté et *Mon avenir, ma région*, une initiative visant à faire connaître les métiers de chez-nous aux jeunes du niveau secondaire et piloté par la Mutuelle d'attraction Valleyfield-Huntingdon.

Pour remplir sa mission d'éducation coopérative, économique et financière, des représentants de la Caisse ont notamment tenu des conférences auprès des jeunes de l'école secondaire de la Baie St-François afin de les sensibiliser au monde de la finance et des services financiers. Enfin, nous avons reçu une classe de 2<sup>e</sup> année de l'école Gault qui est venue visiter la Caisse et s'initier aux différents principes guidant notre coopérative financière.

Notre engagement dans le milieu démontre clairement que la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive prend à cœur le mieux-être de sa communauté et joue un rôle important dans son développement social et économique. Ainsi, au cours de l'année 2009, la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive a versé 162 247,75 \$ à des organismes d'ici en soutenant divers projets dans les secteurs suivants :

Développement économique	34 474,37 \$
Œuvre communautaire	6 000,00 \$
Œuvre humanitaire	56 126,00 \$
Culture	4 250,00 \$
Éducation	13 083,18 \$
Environnement	1 250,00 \$
Sport et loisir	47 064,20 \$



Les sapins du bonheur

# Desjardins & Cie



**Jeanne Mckenzie**  
Directrice  
Centre financier aux entreprises Desjardins

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

**ICI**, votre coopérative financière met au service de nos entreprises toutes les ressources et le savoir-faire de la plus grande force conseil. Experts en gestion, en financement, en exportation, en ressources humaines, en système d'exploitation, toutes les solutions possibles vous sont désormais accessibles. Bienvenue dans le monde de Desjardins, un groupe financier intégré de nature coopérative qui appuie les entreprises de toutes ses forces.



**Éric Faubert**  
Directeur principal  
marché commercial

**Gino Napoleoni**  
Directeur principal  
marché immobilier

**Hélène Marleau**  
Directrice principale gestion des  
Risques et des opérations

## Nos partenaires

Pour profiter au maximum de la force du Mouvement Desjardins, les spécialistes de la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive travaillent en étroite collaboration avec les experts oeuvrant au sein de nos filiales.



**Marie-Andrée Mcsween**  
Conseillère en placement  
Valeurs mobilières  
Desjardins

**Martin Bray**  
Conseiller en placement  
Valeurs mobilières  
Desjardins

**Charles Doucet**  
Conseiller en placement  
Valeurs mobilières  
Desjardins

**Lyse Lemieux**  
Conseillère en placement  
Valeurs mobilières  
Desjardins



**Étienne Chénier**  
Directeur développement  
Gestion privée Desjardins

**Marie-Claude Lefebvre**  
Agente  
Desjardins Assurances  
générales

**Renée Rhéaume**  
Agente  
Desjardins Assurances  
générales

**Pierre Ferland**  
Conseiller en sécurité  
financière  
Desjardins Sécurité  
financière

**Jacques Thibault**  
Conseiller en sécurité  
financière  
Desjardins Sécurité  
financière

### **Valeurs mobilières Desjardins**

Le conseiller en placement de Valeurs mobilières Desjardins est un stratège de haut niveau et un spécialiste de titres boursiers.

### **Gestion privée Desjardins**

Le spécialiste de Gestion privée Desjardins peut notamment planifier la liquidation de votre succession afin de s'assurer que la transmission de vos biens à votre décès se fasse de manière harmonieuse.

### **Desjardins Sécurité financière**

Le conseiller en sécurité financière de Desjardins Sécurité financière vie, santé, retraite, a pour mission de protéger votre patrimoine et celui de vos proches.

### **Desjardins Assurances générales**

La conseillère en assurances de dommages a pour mission de vous offrir une gamme complète de protections pour votre maison, vos biens et votre automobile.

# États financiers



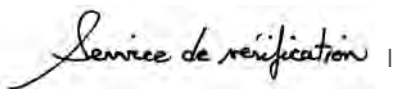
# Rapport des vérificateurs

## Aux membres de la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive :

Nous avons vérifié, en vertu de l'article 139 de la Loi sur les coopératives de services financiers, le bilan de la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive (la Caisse) au 31 décembre 2009 ainsi que les états des résultats et des excédents à répartir, de la répartition, du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu, des réserves et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Caisse. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

A handwritten signature in black ink that reads "Service de vérification". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 13312

Montréal (Québec), le 26 février 2010

# Bilan

au 31 décembre

	Note	2009	2008
<b>Actif</b>			
Liquidités et placements	5	40 673 508 \$	46 858 703 \$
Prêts	6		
Particuliers		284 258 128	257 904 475
Entreprises		100 632 188	99 271 651
		384 890 316	357 176 126
Provision cumulative		2 818 514	2 979 178
		382 071 802	354 196 948
Autres éléments d'actif			
Immobilisations	7	4 834 398	5 237 561
Intérêts courus et autres		6 426 167	5 869 264
		11 260 565	11 106 825
<b>Total de l'actif</b>		<b>434 005 875 \$</b>	<b>412 162 476 \$</b>
<b>Passif</b>			
Dépôts			
Épargne à terme		242 043 167 \$	250 179 987 \$
Autres		114 298 585	96 205 533
		356 341 752	346 385 520
Autres éléments de passif			
Emprunts	8	21 610 225	15 271 739
Intérêts courus et autres		6 016 430	6 371 320
		27 626 655	21 643 059
		383 968 407	368 028 579
<b>Avoir</b>			
Capital social	9	7 495 720	4 724 653
Excédents à répartir	10	1 235 548	3 034 566
Cumul des autres éléments du résultat étendu	11	226 709	(589 392)
Réserves		41 079 491	36 964 070
		50 037 468	44 133 897
<b>Total du passif et de l'avoir</b>		<b>434 005 875 \$</b>	<b>412 162 476 \$</b>

Signé pour le conseil d'administration

Gaétan Rousse  
Président

Michel Lacombe  
Secrétaire

# États des résultats et des excédents à répartir

de l'exercice terminé le 31 décembre

	Note	2009	2008
<b>Résultats</b>			
Revenu d'intérêts		19 239 247 \$	22 308 845 \$
Frais d'intérêts		8 399 883	9 629 239
Revenu net d'intérêts		10 839 364	12 679 606
Provision et pertes sur prêts		196 082	485 427
Revenu net d'intérêts après provision et pertes sur prêts		10 643 282	12 194 179
Autres revenus	12	3 345 908	3 322 965
Autres frais			
Personnel	13	5 610 691	5 219 109
Cotisations aux composantes du Mouvement		1 222 659	1 198 484
Locaux		589 317	580 508
Frais relatifs à l'aide au développement du milieu		162 248	193 900
Frais généraux	14	3 657 086	3 694 997
		11 242 001	10 886 998
Excédents avant juste valeur, investissements dans les sociétés filiales du Mouvement, impôts et ristournes		2 747 189	4 630 146
Revenus (pertes) liés à la juste valeur des instruments dérivés		(1 136 984)	1 959 983
Revenus (pertes) liés aux investissements dans les sociétés filiales du Mouvement	5	2 148 617	(3 737 574)
Excédents avant impôts et ristournes		3 758 822	2 852 555
Impôts sur les excédents	15	590 042	1 753 939
<b>Excédents de l'exercice avant ristournes</b>		<b>3 168 780</b>	<b>1 098 616</b>
Ristournes aux membres	16	1 135 000	1 199 017
Économie d'impôts relatifs aux ristournes	15	(350 715)	(365 792)
<b>Excédents de l'exercice après ristournes</b>		<b>2 384 495</b>	<b>265 391</b>
<b>Excédents à répartir</b>			
Virement provenant de (affectation à) la réserve plus-value :			
• Investissements dans les sociétés filiales du Mouvement		(2 127 609)	3 753 260
• Instruments dérivés		873 636	(1 486 372)
Virement provenant du fonds d'aide au développement du milieu		111 253	143 486
Virement provenant de la réserve pour ristournes éventuelles		-	231 470
Virement provenant de l'état de la répartition		-	127 331
Frais d'émission de parts permanentes, nets des impôts		(6 227)	-
<b>Excédents à répartir</b>	10	<b>1 235 548 \$</b>	<b>3 034 566 \$</b>

# État de la répartition

de l'exercice terminé le 31 décembre

	2009	2008
Excédents à répartir de l'exercice précédent	3 034 566 \$	3 770 700 \$
Affectation à l'état des excédents à répartir	-	(127 331)
Répartition par les membres :		
• Intérêts sur les parts permanentes	(153 150)	(185 510)
• Intérêts sur les parts de ristournes	(8 327)	(3 229)
• Réserve générale	(2 893 110)	(978 149)
• Réserve de stabilisation	(36 915)	(33 483)
• Réserve pour ristournes éventuelles	-	(2 500 000)
Économie d'impôts relatifs au paiement des intérêts sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes	56 936	57 002
<b>Solde après répartition</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

# États du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu de l'exercice terminé le 31 décembre

	Note	2009	2008
<b>Résultat étendu</b>			
<b>Excédents de l'exercice après ristournes</b>		<b>2 384 495 \$</b>	<b>265 391 \$</b>
Autres éléments du résultat étendu			
Reclassement à l'état des résultats à la suite de l'amortissement des gains sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs, déduction faite des impôts		(9 592)	(10 276)
Quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés filiales du Mouvement pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation		801 878	(1 447 527)
Reclassement à l'état des résultats relatif à la quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés filiales du Mouvement pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation		23 815	489 649
		<b>825 693</b>	<b>(957 878)</b>
Total des autres éléments du résultat étendu		<b>816 101</b>	<b>(968 154)</b>
<b>Résultat étendu</b>		<b>3 200 596 \$</b>	<b>(702 763) \$</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>			
Solde au début de l'exercice		(589 392) \$	378 762 \$
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice		816 101	(968 154)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	II	<b>226 709 \$</b>	<b>(589 392) \$</b>

# État des réserves

de l'exercice terminé le 31 décembre

	2009	2008
<b>Réserve plus-value (globale)</b>		
Réserve plus-value – investissements dans les sociétés filiales du Mouvement		
Solde au début de l'exercice	5 091 166 \$	8 841 405 \$
Opérations sur les capitaux propres des sociétés filiales du Mouvement dans lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation	42 676	3 021
Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	2 127 609	-
Affectation à l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	-	(3 753 260)
Solde à la fin de l'exercice	7 261 451 \$	5 091 166 \$
Réserve plus-value – instruments dérivés		
Solde au début de l'exercice	1 476 967 \$	(9 405) \$
Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	-	1 486 372
Affectation à l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	(873 636)	-
Solde à la fin de l'exercice	603 331 \$	1 476 967 \$
Réserve plus-value (globale)	7 864 782 \$	6 568 133 \$
<b>Réserve générale</b>		
Solde au début de l'exercice	25 877 470 \$	24 899 321 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	2 893 110	978 149
Solde à la fin de l'exercice	28 770 580 \$	25 877 470 \$

# État des réserves (suite)

de l'exercice terminé le 31 décembre

	2009	2008
<b>Réserve de stabilisation</b>		
Solde au début de l'exercice	1 282 797 \$	1 249 314 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	36 915	33 483
Solde à la fin de l'exercice	1 319 712 \$	1 282 797 \$
<b>Réserve pour ristournes éventuelles</b>		
Solde au début de l'exercice	2 768 530 \$	500 000 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	-	2 500 000
Affectation à l'état des excédents à répartir	-	(231 470)
Solde à la fin de l'exercice	2 768 530 \$	2 768 530 \$
<b>Fonds d'aide au développement du milieu</b>		
Solde au début de l'exercice	467 140 \$	610 626 \$
Affectation à l'état des excédents à répartir des sommes utilisées au cours de l'exercice	(III 253)	(143 486)
Solde à la fin de l'exercice	355 887 \$	467 140 \$
<b>Total des réserves</b>	<b>41 079 491 \$</b>	<b>36 964 070 \$</b>

# État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre

	2009	2008
<b>Activités d'exploitation</b>		
<b>Excédents de l'exercice après ristournes</b>	<b>2 384 495 \$</b>	<b>265 391 \$</b>
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie		
Provision et pertes sur prêts	196 082	485 427
Amortissement des immobilisations	446 501	432 864
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(512 709)	431 548
Pertes (revenus) liées aux investissements dans les sociétés filiales du Mouvement	(2 127 609)	3 753 260
Pertes (revenus) liées à la juste valeur des instruments dérivés	1 136 984	(1 959 983)
Autres	(824 457)	264 593
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>699 287</b>	<b>3 673 100</b>
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette des dépôts des membres	9 244 621	34 678 021
Opérations relatives aux emprunts		
Variation nette de l'ouverture de crédit	16 145 841	(13 818 394)
Accroissement des emprunts à terme	4 091 109	-
Remboursement des emprunts à terme	(13 898 464)	(3 000 000)
Nouvelle émission de parts permanentes	2 622 660	-
Autre variation nette du capital social	142 180	277 296
Intérêts sur les parts permanentes et les parts de ristournes, nets des économies d'impôts	(104 541)	(131 737)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>18 243 406</b>	<b>18 005 186</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des prêts	(28 070 936)	(7 228 173)
Variation nette des placements	(1 502 495)	(2 526 975)
Variation nette des immobilisations	(43 338)	(188 707)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(29 616 769)</b>	<b>(9 943 855)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>(10 674 076)</b>	<b>11 734 431</b>
Trésorerie au début de l'exercice	16 644 682	4 910 251
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>5 970 606 \$</b>	<b>16 644 682 \$</b>
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts versés	8 831 245 \$	9 626 361 \$
Impôts sur les excédents payés au cours de l'exercice	1 123 565	185 449

# Notes afférentes



# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 1. Statuts et types d'opérations

La Caisse est une coopérative qui a pour objet de recevoir les économies de ses membres en vue de les faire fructifier, de leur fournir du crédit et autres produits et services financiers, de favoriser la coopération et de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative. Elle est régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (la Loi).

La Caisse est inscrite à l'Autorité des marchés financiers. Elle est également membre du Fonds de sécurité Desjardins dont l'objet principal est d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidité ou d'entraide pour le bénéfice des caisses Desjardins du Québec.

## Note 2. Nouvelles conventions comptables

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Caisse a adopté rétroactivement le nouvel abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (CPN-173). Ce nouveau CPN indique que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ce CPN n'a pas eu d'incidence significative sur les modèles d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ni sur les résultats ni sur la situation financière de la Caisse.

Traitement des dérivés incorporés lors du reclassement d'un actif financier

En juin 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) a modifié le chapitre 3855 « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation » du Manuel de l'ICCA par l'ajout d'indications relativement au réexamen des dérivés incorporés qui s'impose lors du reclassement d'un actif financier hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de négociation. La Caisse applique ces nouvelles indications aux reclassements effectués depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Cette modification n'a eu aucune incidence sur ses états financiers.

Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers

En juin 2009, le CNC a publié des modifications au chapitre 3862 « Instruments financiers — informations à fournir » du Manuel de l'ICCA, afin d'y intégrer les améliorations que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publiées en mars 2009 relativement aux obligations d'information sur les évaluations d'instruments financiers à la juste valeur et le risque de liquidité. Ces modifications incluent notamment l'obligation de présenter la classification de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. Cette hiérarchie des évaluations se compose des trois niveaux suivants :

- Le niveau 1 consiste en une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Le niveau 2 consiste en des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché.
- Le niveau 3 consiste en des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

La Caisse applique les modifications à cette norme dans ses états financiers du 31 décembre 2009. Pour ce premier exercice d'application, elle n'est pas tenue de fournir de façon comparative les informations requises par les modifications. Ces modifications visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir n'ont donc aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Caisse.

# Notes afférentes aux états financiers

## de l'exercice terminé le 31 décembre

### Note 2. Nouvelles conventions comptables (suite)

#### Dépréciation d'actifs financiers

En août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » du Manuel de l'ICCA de manière à changer les catégories dans lesquelles les instruments d'emprunt doivent ou peuvent être classés ainsi que l'élimination de la distinction entre les titres de créances et les autres instruments d'emprunt. Ces modifications incluent les éléments suivants :

- Les instruments d'emprunt non cotés sur un marché actif peuvent être classés dans la catégorie « prêts et créances » et leur dépréciation est déterminée en fonction de la perte sur prêt subie.
- Les prêts et créances que la Caisse a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche doivent être classés dans la catégorie « détenus à des fins de négociation », alors que les prêts et créances dont le porteur peut, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial doivent être classés dans la catégorie « disponibles à la vente ».
- Le reclassement d'actifs financiers des catégories « détenus à des fins de négociation » et « disponibles à la vente » dans la catégorie « prêts et créances » est permis dans certaines circonstances.
- La reprise de perte de valeur relative à un instrument d'emprunt de la catégorie « disponibles à la vente » est exigée lorsque, au cours d'une période ultérieure, sa juste valeur augmente et que cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement postérieur à la comptabilisation de la dépréciation.

La Caisse applique les modifications à cette norme rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers de la Caisse.

### Note 3. Conventions comptables

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations, revues périodiquement, sont basées sur les circonstances et les informations disponibles à la date des états financiers, représentant ainsi la meilleure estimation de la direction. Les éléments sur lesquels la direction a dû procéder à des estimations incluent principalement la provision cumulative pour pertes sur prêts. Les résultats réels pourraient donc être différents de ces estimations.

#### Instruments financiers

La Caisse comptabilise ses instruments financiers selon les normes comptables publiées par l'ICCA intitulées « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Couvertures » (chapitre 3865) et « Résultat étendu » (chapitre 1530). Les principales directives de ces normes sont décrites ci-après.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Caisse a adopté les normes comptables publiées par l'ICCA intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863).

Le chapitre 1535 a pour objectif d'exiger la divulgation d'information afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de la Caisse. L'information requise par cette norme est présentée à la note 22.

# Notes afférentes aux états financiers

## de l'exercice terminé le 31 décembre

### Note 3. Conventions comptables (suite)

Il est à noter que les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3863 reprend les normes de présentation contenues dans le chapitre 3861 sans modification. Le chapitre 3862 vise à informer les utilisateurs pour les aider à mieux comprendre et à évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de la Caisse, ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer.

#### Instruments financiers - comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : « détenus à des fins de négociation »; « disponibles à la vente »; « détenus jusqu'à l'échéance »; et « prêts et créances ». Quant aux passifs financiers, ils doivent être classés dans la catégorie « détenus à des fins de négociation » ou dans la catégorie « autres ». Les actifs et passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur.

Les instruments financiers détenus à des fins de négociation par la Caisse sont composés uniquement d'instruments dérivés pour les motifs mentionnés subséquemment. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des titres de capitaux propres n'ayant pas de cours sur un marché actif et ils sont donc comptabilisés au coût. La catégorie « détenus jusqu'à l'échéance » n'est pas utilisée. Enfin, les prêts et créances et les passifs financiers non détenus à des fins de négociation sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus et les frais d'intérêts sur ces actifs et passifs sont comptabilisés parmi le revenu net d'intérêts. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers sont essentiellement attribuables aux prêts et créances et ils sont capitalisés pour être amortis sur la durée de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Instruments dérivés et couvertures

La Caisse a recours à des swaps et à des options afin de gérer les risques inhérents à ses actifs et passifs financiers. Comme le prévoient les principes comptables généralement reconnus du Canada, la Caisse a fait le choix de ne pas adopter la comptabilité de couverture pour ces instruments dérivés, compte tenu de la complexité occasionnée par les exigences de documentation des relations de couverture.

La Caisse comptabilise à la juste valeur ses instruments dérivés qu'ils soient autonomes ou incorporés. Les instruments dérivés autonomes sont constatés au bilan parmi les autres éléments d'actif et de passif, tandis que les instruments dérivés incorporés sont présentés avec leur contrat hôte selon leur nature, soit au poste « Épargnes à terme » ou au poste « Autres éléments d'actif ». La variation de la juste valeur des dérivés autonomes est constatée à l'état des résultats au poste « Revenus (pertes) liés à la juste valeur des instruments dérivés », à l'exception de celle relative aux épargnes à terme liées au marché qui est comptabilisée au poste « Frais d'intérêts ». D'autre part, la variation de la juste valeur des dérivés incorporés est constatée à titre d'ajustement des frais d'intérêts.

#### Résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu comprennent l'amortissement du solde lié aux couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs et la quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés filiales du Mouvement Desjardins (le Mouvement) pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation. Les états financiers comprennent un état du résultat étendu. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté comme un poste des capitaux propres au bilan.

#### Autres conventions comptables

Pour faciliter la compréhension des états financiers, les principales conventions comptables, autres que celles décrites ci-dessus, ont été intégrées aux notes qui suivent.

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 4. Modifications comptables futures

### Méthode de l'intérêt effectif

En juin 2009, le CNC a publié une modification au chapitre 3855 « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation » du Manuel de l'ICCA, afin de clarifier le mode de calcul des intérêts d'un actif financier après la comptabilisation d'une perte de valeur. La Caisse adoptera cette modification dans son exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et l'appliquera de manière rétroactive. Elle analyse présentement l'incidence de cette modification sur ses états financiers.

### Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a publié un communiqué confirmant que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, dont la Caisse, seront tenues d'appliquer les Normes internationales d'information financière (IFRS) en 2011. La Caisse, par le biais de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération), participe au projet de conversion aux IFRS du Mouvement qui a débuté à l'été 2007. La Caisse adoptera les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## Note 5. Liquidités et placements

	2009	2008
Trésorerie	5 970 606 \$	16 644 682 \$
Investissements dans les sociétés filiales du Mouvement	17 845 920	14 346 648
Dépôts à terme	499 943	749 915
Placements au fonds de liquidité sous gestion	16 357 039	15 117 458
	<b>40 673 508 \$</b>	<b>46 858 703 \$</b>

La trésorerie comprend le numéraire et les autres sommes utilisées pour les opérations courantes. Les investissements dans les sociétés filiales du Mouvement sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les placements en dépôts à terme sont classés dans la catégorie « prêts et créances ».

Afin que la Caisse puisse gérer le risque de liquidité, elle conserve dans un fonds sous gestion conçu spécifiquement à cette fin les sommes nécessaires au maintien d'un niveau minimal de liquidités. Les sommes versées dans ce fonds par l'ensemble des caisses sont investies dans un portefeuille de valeurs mobilières devant satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité, de sorte qu'elles soient, au besoin, encaissables sans perte importante de leur valeur. Les sommes versées dans ce fonds sont exclues de la trésorerie parce que la réglementation ne permet pas leur utilisation pour les opérations courantes. Le placement dans ce fonds est comptabilisé au coût dans la catégorie « disponibles à la vente ».

En date de fin d'exercice courant et précédent, aucune dévaluation pour baisse durable de valeur n'a été comptabilisée à l'encontre des placements.

## Note 6. Prêts

Les prêts sont inscrits au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision cumulative qui reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur le portefeuille de prêts. Cette provision est établie selon deux volets : un volet spécifique et un volet général.

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 6. Prêts (suite)

La provision spécifique porte sur les prêts considérés comme douteux. Un prêt est considéré comme douteux dès qu'une des situations suivantes survient : de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou des intérêts; le prêt est en retard de plus de 180 jours; le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Les prêts douteux sont évalués en actualisant les encaissements prévus sur ces prêts et l'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus est comptabilisée au poste « Provision et pertes sur prêts » à l'état des résultats. La Caisse cesse de comptabiliser les intérêts dès qu'un prêt est considéré comme douteux. Lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts d'un prêt douteux, il est de nouveau considéré comme productif. Les intérêts sur ce prêt recommencent à être comptabilisés sur une base d'exercice et les provisions afférentes sont renversées aux résultats.

La provision générale vise à évaluer les pertes sur prêts qui ne peuvent pas être détectées par l'analyse des cas spécifiques. Elle a été déterminée en tenant compte, notamment, du profil du portefeuille de prêts en date du bilan.

Prêts par catégorie d'emprunteurs

	2009	2008
<b>Particuliers</b>		
Habitation	208 484 027 \$	191 175 742 \$
Consommation et autres	75 774 101	66 728 733
<b>Entreprises</b>		
Commerciales et industrielles	96 111 094	94 465 298
Agricoles, forestières et pêcheries	4 521 094	3 996 717
Administrations et institutions publiques	-	809 636
	<b>384 890 316 \$</b>	<b>357 176 126 \$</b>

Prêts et provision

	2009			Total
	Particuliers	Entreprises	Provision générale	
Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	276 540 126 \$	97 734 709 \$	-	374 274 835 \$
Prêts bruts en souffrance mais non douteux	7 022 230	1 982 749	-	9 004 979
Prêts douteux bruts	695 772	914 730	-	1 610 502
Total des prêts bruts	284 258 128	100 632 188	-	384 890 316
Provision spécifique	(177 766)	(380 842)	-	(558 608)
Provision générale	-	-	(2 259 906)	(2 259 906)
Total des prêts nets	284 080 362 \$	100 251 346 \$	(2 259 906) \$	382 071 802 \$

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 6. Prêts (suite)

2008				
	Particuliers	Entreprises	Provision générale	Total
Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	251 881 233 \$	94 857 644 \$	- \$	346 738 877 \$
Prêts bruts en souffrance mais non douteux	5 496 118	3 251 829	-	8 747 947
Prêts douteux bruts	527 124	1 162 178	-	1 689 302
Total des prêts bruts	257 904 475	99 271 651	-	357 176 126
Provision spécifique	(112 152)	(719 330)	-	(831 482)
Provision générale	-	-	(2 147 696)	(2 147 696)
Total des prêts nets	257 792 323 \$	98 552 321 \$	(2 147 696) \$	354 196 948 \$

Les prêts en souffrance représentent les prêts pour lesquels la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle de celui-ci.

Prêts en souffrance mais non douteux

2009					
	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Particuliers	6 019 948 \$	338 765 \$	376 202 \$	287 315 \$	7 022 230 \$
Entreprises	1 301 955	248 706	-	432 088	1 982 749
	7 321 903 \$	587 471 \$	376 202 \$	719 403 \$	9 004 979 \$

2008					
	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Particuliers	4 847 315 \$	348 481 \$	182 879 \$	117 443 \$	5 496 118 \$
Entreprises	3 251 829	-	-	-	3 251 829
	8 099 144 \$	348 481 \$	182 879 \$	117 443 \$	8 747 947 \$

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 6. Prêts (suite)

Variation de la provision

2009				
	Provision spécifique		Provision générale	Total
	Particuliers	Entreprises		
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>112 152 \$</b>	<b>719 330 \$</b>	<b>2 147 696 \$</b>	<b>2 979 178 \$</b>
<b>Provision et pertes sur prêts figurant à l'état des résultats</b>	<b>294 989</b>	<b>(211 117)</b>	<b>112 210</b>	<b>196 082</b>
<b>Radiations et autres</b>	<b>(229 375)</b>	<b>(127 371)</b>	<b>-</b>	<b>(356 746)</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>177 766 \$</b>	<b>380 842 \$</b>	<b>2 259 906 \$</b>	<b>2 818 514 \$</b>

2008				
	Provision spécifique		Provision générale	Total
	Particuliers	Entreprises		
Solde au début de l'exercice	55 141 \$	537 134 \$	2 168 732 \$	2 761 007 \$
Provision et pertes sur prêts figurant à l'état des résultats	239 792	266 671	(21 036)	485 427
Radiations et autres	(182 781)	(84 475)	-	(267 256)
Solde à la fin de l'exercice	112 152 \$	719 330 \$	2 147 696 \$	2 979 178 \$

## Note 7. Immobilisations

	2009				2008
	Vie utile (années)	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Terrains		773 520 \$	- \$	773 520 \$	773 520 \$
Immeuble	25	4 513 640	1 093 776	3 419 864	3 591 212
Matériel	3 à 10	1 911 921	1 331 587	580 334	787 680
Aménagement de terrains	5 et 12	243 714	193 225	50 489	73 643
Améliorations locatives	10	13 150	2 959	10 191	11 506
		<b>7 455 945 \$</b>	<b>2 621 547 \$</b>	<b>4 834 398 \$</b>	<b>5 237 561 \$</b>

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'amortissement imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 446 501 \$ (432 864 \$ en 2008).

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 8. Emprunts

	2009	2008																									
Ouverture de crédit, taux d'intérêt de 1,27 % variable	<b>16 145 841 \$</b>	- \$																									
Emprunts à terme	-	12 000 000																									
Emprunts à terme, taux d'intérêt fixes ou renégociables trimestriellement dont certains comportent une clause de remboursement avant leur échéance <sup>(1)</sup>																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Taux fixe</th> <th>Échéance</th> <th>Remboursable</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">3,89 %</td> <td style="text-align: center;">mars 2014</td> <td style="text-align: center;">mars 2009</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: right;">1 898 464</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6,50</td> <td style="text-align: center;">juin 2017</td> <td style="text-align: center;">juin 2012</td> <td style="text-align: right;"><b>1 373 275</b></td> <td style="text-align: right;">1 373 275</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6,01</td> <td style="text-align: center;">avril 2019</td> <td style="text-align: center;">avril 2014</td> <td style="text-align: right;"><b>2 058 032</b></td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5,79</td> <td style="text-align: center;">juin 2021</td> <td style="text-align: center;">juin 2016</td> <td style="text-align: right;"><b>2 033 077</b></td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> </tbody> </table>	Taux fixe	Échéance	Remboursable			3,89 %	mars 2014	mars 2009	-	1 898 464	6,50	juin 2017	juin 2012	<b>1 373 275</b>	1 373 275	6,01	avril 2019	avril 2014	<b>2 058 032</b>	-	5,79	juin 2021	juin 2016	<b>2 033 077</b>	-		
Taux fixe	Échéance	Remboursable																									
3,89 %	mars 2014	mars 2009	-	1 898 464																							
6,50	juin 2017	juin 2012	<b>1 373 275</b>	1 373 275																							
6,01	avril 2019	avril 2014	<b>2 058 032</b>	-																							
5,79	juin 2021	juin 2016	<b>2 033 077</b>	-																							
	<b>21 610 225 \$</b>	15 271 739 \$																									

(1) Les emprunts à terme incluent des titres subordonnés avec une société apparentée rachetables au gré du détenteur sous certaines conditions et à des fins précises.

## Note 9. Capital social

Le capital social est composé de parts de qualification, de parts permanentes et de parts de ristournes.

La Caisse peut émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables au gré de la Caisse dans certaines situations prévues par la Loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts de qualification détenues.

La Loi autorise l'émission d'un nombre illimité de parts permanentes et de parts de ristournes dont les valeurs nominales sont respectivement de 10 \$ et de 1 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la Loi. Leur taux d'intérêt est déterminé par l'assemblée générale de la Caisse. Selon le programme de réinvestissement des intérêts, les intérêts sur les parts de ristournes sont versés en parts, alors que les intérêts sur les parts permanentes peuvent être payés en espèces ou en parts.

En plus de ces intérêts, la Caisse a émis pour 2 622 660 \$ de nouvelles parts permanentes au cours de l'exercice.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	2009	2008
Parts de qualification	<b>84 440 \$</b>	87 685 \$
Parts permanentes	<b>7 116 320</b>	4 399 040
Parts de ristournes	<b>294 960</b>	237 928
	<b>7 495 720 \$</b>	4 724 653 \$

## Note 10. Excédents à répartir

La répartition relève de l'assemblée générale. Toutefois, l'encadrement normatif de la Fédération exige que les excédents à répartir soient d'abord utilisés pour assurer le paiement des intérêts sur les parts permanentes ainsi que pour constituer ou maintenir le niveau de capitalisation requis, par le biais de virements à la réserve de stabilisation et à la réserve générale.

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 11. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les principaux éléments qui composent le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu », déduction faite des impôts, sont les suivants :

	2009	2008
Gain sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin dans les exercices antérieurs	23 720 \$	33 312 \$
Quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés filiales du Mouvement pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation	202 989	(622 704)
	<b>226 709 \$</b>	<b>(589 392) \$</b>

Le solde résiduel du cumul des autres éléments du résultat étendu provenant des couvertures de flux de trésorerie sera reclassé à l'état des résultats d'ici les trois prochaines années, dont 12 728 \$ à titre de revenus au cours des douze prochains mois.

## Note 12. Autres revenus

	2009	2008
Reliés principalement à l'administration des dépôts	1 609 408 \$	1 600 651 \$
Reliés à l'administration des autres services	685 597	637 809
Reliés à la distribution des produits et services Desjardins	1 050 903	1 084 505
	<b>3 345 908 \$</b>	<b>3 322 965 \$</b>

Les revenus reliés à l'administration des dépôts sont constitués principalement de charges relatives aux ordres de paiement émis sans provision suffisante et aux frais de services, alors que ceux reliés à l'administration des autres services sont composés de charges afférentes à la perception effectuée pour le compte de divers organismes et de revenus reliés aux opérations inter-Caisses.

Les revenus reliés à la distribution des produits et services Desjardins sont constitués de commissions afférentes aux activités financières que les sociétés filiales du Mouvement effectuent par l'intermédiaire de la Caisse.

## Note 13. Avantages sociaux futurs

La Caisse participe au Régime de rentes du Mouvement Desjardins dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite. Les prestations du régime de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de participation au régime et du salaire de l'employé.

De plus, la Caisse offre, par l'entremise du Mouvement, des protections d'assurance santé et d'assurance vie aux employés actifs et retraités ainsi qu'à leurs personnes à charge.

Ces régimes sont comptabilisés selon les dispositions prévues pour les régimes à cotisations déterminées. Le coût constaté au cours de l'exercice au titre de ces régimes figure au poste « Personnel » à l'état des résultats et se présente comme suit :

	2009	2008
Régime de retraite	352 547 \$	341 426 \$
Régime d'assurances collectives	273 568	252 514

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 14. Frais généraux

	2009	2008
Informatique	1 298 703 \$	1 234 278 \$
Frais de bureau et communications	451 246	441 855
Opérations inter-Caisses	534 027	574 839
Publicité	194 936	240 726
Frais reliés aux dépôts et services	355 898	304 109
Autres	822 276	899 190
	<b>3 657 086 \$</b>	<b>3 694 997 \$</b>

## Note 15. Impôts sur les excédents

La différence entre la dépense d'impôts de 813 385 \$ (512 597 \$ en 2008) calculée selon le taux d'imposition de base, fédéral et provincial, et la dépense d'impôts de 239 327 \$ (1 388 147 \$ en 2008) présentée à l'état des résultats est principalement attribuable à la déduction accordée aux petites entreprises, à la portion non imposable des opérations reliées aux investissements dans les sociétés filiales du Mouvement et à la réévaluation des impôts futurs.

## Note 16. Ristournes aux membres

Les ristournes d'un montant de 1 135 000 \$, figurant à l'état des résultats, sont basées sur une décision de la direction visant à recommander à l'assemblée générale l'approbation de ce paiement de ristournes. La base de répartition des ristournes est fonction des intérêts sur les prêts et sur les dépôts et en fonction de l'encours moyen des fonds de placement Desjardins dans lesquels le membre a investi par l'intermédiaire de la Caisse.

## Note 17. Opérations conclues avec les apparentés

La Caisse est membre de la Fédération qui lui fournit divers services, dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Cette dernière est une coopérative qui détient majoritairement les autres composantes du Mouvement.

Dans le cours normal de ses affaires, la Caisse effectue des opérations avec les composantes du Mouvement. Elle effectue également des opérations financières avec ses membres dirigeants. Les opérations avec les apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant accepté par les parties. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

Le tableau ci-dessous présente les principales opérations, autres que celles présentées distinctement ailleurs dans les états financiers.

	Bilan		Résultats	
	2009	2008	2009	2008
Liquidités et placements	40 673 508 \$	46 858 703 \$	2 959 838 \$	(2 913 416) \$
Autres éléments d'actif	3 021 279	3 058 355	-	-
Revenus d'autres sources	s. o.	s. o.	2 375 467	4 518 608
Emprunts	21 610 225	15 271 739	676 167	1 097 131
Autres éléments de passif	395 125	216 309	-	-
Frais d'autre nature	s. o.	s. o.	3 102 538	1 917 846

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 17. Opérations conclues avec les apparentés (suite)

Les revenus d'autres sources proviennent principalement d'opérations inter-Caisses, de swaps, de commissions reliées à la distribution des produits et services Desjardins et de gains sur ventes de prêts, alors que les frais d'autre nature sont surtout reliés aux swaps, aux services informatiques, aux opérations inter-Caisses et aux assurances.

Au cours de l'exercice, la Caisse a procédé à des ventes et des achats de prêts à la valeur au marché. Les ventes ont excédé les achats pour un montant de 2 983 634 \$. Les ventes de prêts ont eu pour effet de générer un gain de 301 795 \$.

## Note 18. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la Caisse. La sensibilité aux taux d'intérêt constitue la principale cause de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers de la Caisse. La valeur comptable des instruments financiers autres que les dérivés n'est pas ajustée pour tenir compte des augmentations ou diminutions de la juste valeur découlant de la fluctuation de taux d'intérêt.

La juste valeur des instruments financiers se présente comme suit :

	2009		2008	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
<b>Actif</b>				
Liquidités et placements	40 673 508 \$	41 250 428 \$	46 858 703 \$	47 055 324 \$
Prêts	382 071 802	390 418 296	354 196 948	356 798 191
Autres éléments d'actifs financiers	2 179 902	2 179 902	1 559 379	1 559 379
<b>Passif</b>				
<b>Dépôts</b>	356 341 752	361 134 511	346 385 520	351 239 570
Emprunts	21 610 225	22 011 355	15 271 739	15 709 575
Autres éléments de passifs financiers	2 838 245	2 838 245	3 280 061	3 280 061
<b>Instruments dérivés</b>				
Position débitrice	1 177 748	1 177 748	1 991 402	1 991 402
Position créditrice	337 550	337 550	-	-

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 18. Juste valeur des instruments financiers (suite)

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

- La juste valeur des éléments d'actifs et de passifs financiers est établie en actualisant les flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des éléments d'actifs et de passifs financiers similaires.
- La juste valeur des instruments dérivés est calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues. Les instruments dérivés sont composés de swaps de taux d'intérêt, d'options et de contrats de change à terme. En date de fin d'exercice, le montant théorique de l'ensemble des instruments dérivés est de 46 487 952 \$.

Enfin, la juste valeur des éléments qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, telles les immobilisations, n'est pas incluse dans le tableau précédent.

Pour les instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur, leur évaluation est établie selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 — les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 — les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 — les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente la répartition des évaluations en juste valeur selon ces trois niveaux :

	2009			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Trésorerie	5 970 606 \$	- \$	- \$	5 970 606 \$
<b>Instruments dérivés</b>				
Position débitrice	-	1 177 748	-	1 177 748
Position créditrice	-	337 550	-	337 550

Au cours de l'exercice, aucun transfert important n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

## Note 19. Garanties

Les garanties importantes que la Caisse a accordées à des tiers sont énoncées ci-après.

### Lettres de garantie

Les lettres de garantie constituent des engagements irrévocables de la part de la Caisse d'effectuer les paiements d'un membre qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La politique de la Caisse en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces lettres est habituellement la même que celle s'appliquant aux prêts. L'échéance de ces lettres s'échelonne jusqu'en avril 2012. En date de fin d'exercice, le montant maximal potentiel des paiements futurs relativement à ces lettres représente une somme de 584 300 \$.

La Caisse a évalué qu'aucune provision ne nécessitait d'être comptabilisée au bilan à l'égard de ces garanties.

# Notes afférentes aux états financiers

## de l'exercice terminé le 31 décembre

### Note 20. Engagements

En date de fin d'exercice, les engagements minimums futurs à titre de location de locaux sont les suivants :

2010	51 481 \$
2011	44 361
2012	43 419
2013	36 823
2014	36 079
2015 et après	18 852
	<hr/>
	231 015 \$

De plus, des engagements relatifs à des dons et commandites et à des contrats de services s'échelonnant jusqu'en 2013 représentent un montant total de 189 759 \$.

#### Engagements de crédit

Les engagements de crédit de la Caisse représentent les montants non utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts ou de lettres de garantie et de crédit. Le tableau sur l'exposition maximale au risque de crédit de la note 21 présente ces engagements de crédit en date de fin d'exercice.

### Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers

La Caisse, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La Caisse bénéficie d'un encadrement de la Fédération en matière de gestion des risques dont l'objectif est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement.

C'est dans ce contexte que les membres du conseil d'administration de la Caisse, de concert avec la direction générale et la Fédération, doivent définir, adopter, mettre en oeuvre, suivre et contrôler un cadre de gestion qui permet d'identifier et de mesurer tous les risques importants auxquels la Caisse est exposée, et d'apporter les correctifs au moment opportun.

Pour baliser l'exercice d'une gestion saine et prudente, le conseil d'administration de la Caisse s'appuie sur les lois et règlements, le Code d'éthique et de déontologie applicable au réseau coopératif, les normes, les politiques de la Fédération et ses propres politiques. Cette approche de gestion des risques repose sur des principes favorisant la responsabilité de la Caisse à l'égard de la qualité de gestion des risques.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan.

##### Gestion du risque de crédit

La Caisse est responsable du risque de crédit inhérent à ses activités de prêts. À cet effet, la Caisse ainsi que son centre financier aux entreprises disposent d'une latitude d'approbation attribuée par la Fédération de même que d'encadrement et d'outils de gestion.

##### Encadrement

Les normes sur la gestion du crédit définissent le cadre à l'intérieur duquel les opérations de prêts et autres transactions comportant un risque de crédit doivent être effectuées, de même que les contrôles requis à leur égard.

À cet effet, elles définissent notamment :

- L'encadrement minimal de gestion et de contrôle du risque de crédit. Cet encadrement est complété par les pratiques de crédit de la Fédération et les politiques de crédit de la Caisse et de son centre financier aux entreprises.
- Les rôles et responsabilités des principaux intervenants en matière de crédit.

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Les pratiques de crédit de la Fédération désignent les pratiques de crédit applicables aux caisses et à leur centre financier aux entreprises et adoptées par la Fédération. Celles-ci précisent la ligne de conduite en matière de gestion et de contrôle du risque de crédit dans la Caisse et dans le centre financier aux entreprises et les conditions et modalités de financement applicables aux emprunteurs.

La Caisse adopte et révisé annuellement sa politique de crédit et celle applicable à son centre financier aux entreprises. Celles-ci confirment l'adhésion de la Caisse et de son centre financier aux entreprises aux pratiques de crédit de la Fédération.

L'ensemble de ces encadrements et politiques permet de définir les responsabilités des intervenants, de préciser le degré de risque que la Caisse est prête à assumer, d'établir les limites de concentration et de déterminer la ligne de conduite en matière de gestion ainsi qu'en matière de contrôle du risque.

### Octroi de crédit

Pour évaluer le risque des activités de crédit aux particuliers et aux plus petites entreprises, des systèmes de notation développés par la Fédération, basés sur des statistiques éprouvées, sont utilisés. Ces systèmes sont développés à partir d'un historique du comportement d'emprunteurs ayant un profil ou des caractéristiques semblables à ceux du demandeur afin d'estimer le risque que représente celui-ci. De tels systèmes sont utilisés lors de l'approbation du crédit. La performance de ces systèmes est analysée sur une base continue et des ajustements sont apportés afin d'évaluer le plus adéquatement possible le risque des emprunteurs.

En ce qui concerne le crédit aux entreprises, l'octroi est basé sur une analyse des différents paramètres de chaque dossier pour lequel chacun des emprunteurs se voit attribuer une cote, représentant notamment son niveau de risque.

La portée de l'analyse et les pouvoirs d'approbation sont adaptés au niveau de risque et à la complexité de la transaction; les prêts plus importants sont approuvés par la Fédération.

### Atténuation du risque de crédit

Dans ses opérations de prêts, la Caisse, directement ou par l'entremise de son centre financier aux entreprises, obtient une garantie en fonction des pratiques de crédit. Une garantie revêt habituellement la forme d'actifs comme de l'encaisse, des comptes débiteurs, des stocks, des biens mobiliers ou des immobilisations. Pour certains portefeuilles, le recours à des programmes offerts par certains organismes comme ceux de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou de La Financière agricole du Québec est effectué avec les garanties usuelles.

Le nombre élevé d'emprunteurs, en grande partie des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises de plusieurs sphères de l'économie, contribue à favoriser une saine diversification du portefeuille de financement. La note 6 des états financiers présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs. Au besoin, la Caisse utilise des mécanismes de répartition du risque, notamment la vente de créances avec d'autres composantes, principalement des caisses ou de certaines sociétés filiales du Mouvement.

### Suivi des dossiers et gestion des risques plus élevés

Le portefeuille de prêts est suivi selon les pratiques de crédit qui prévoient une profondeur et une fréquence de revue adaptées en fonction de la qualité et de l'ampleur du risque de l'exposition. Certains crédits présentant des irrégularités ou des risques accrus, par rapport à ce qui avait été accepté lors de l'autorisation, sont divulgués à la Fédération. Un suivi de l'évolution du portefeuille de crédits importants à risque est effectué et la qualité de la gestion des crédits à risque est présentée trimestriellement au conseil d'administration. La gestion des crédits plus à risque implique un suivi plus fréquent et la Caisse peut être appuyée par les équipes des comptes spéciaux et de suivi aux prêts irréguliers de la Fédération pour l'aider à gérer les situations plus difficiles.

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Exposition maximale au risque de crédit

	2009	2008
<b>Éléments constatés au bilan</b>		
Liquidités et placements <sup>(1)</sup>	21 230 677 \$	30 898 420 \$
Prêts :		
• Particuliers	284 080 362	257 792 323
• Entreprises	100 251 346	98 552 321
• Provision générale	(2 259 906)	(2 147 696)
Autres éléments d'actifs financiers	6 074 385	6 202 878
	<b>409 376 864 \$</b>	<b>391 298 246 \$</b>

(1) Les liquidités et placements exposés au risque de crédit excluent notamment les investissements dans les sociétés filiales du Mouvement.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les engagements de prêts ainsi que pour les lettres de garantie et de crédit représente des montants respectifs de 49 322 145 \$ et de 584 300 \$ en date de fin d'exercice.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la Caisse de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

La gestion du risque de liquidité vise à garantir, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres de liquidité, par un approvisionnement en fonds stable et diversifié ainsi que par un plan d'action en cas d'événements extraordinaires. La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques, car elle est essentielle pour nourrir la confiance du marché et des déposants.

Des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité ont été établies. Le Mouvement est également doté d'un plan de contingence sur la liquidité mettant notamment en place un comité de crise de liquidités qui est investi de pouvoirs décisionnels spéciaux en situation de crise. Ce plan énumère également les sources de liquidités disponibles en cas de situations exceptionnelles. Le plan permet une intervention rapide et efficace afin de réduire au minimum les effets perturbateurs pouvant résulter de changements imprévus dans le comportement des membres et des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Le niveau minimal de titres de liquidité que la Caisse doit maintenir est prescrit par un encadrement spécifique. Ce niveau minimal de titres de liquidité fait l'objet d'une gestion centralisée par la trésorerie du Mouvement et d'un suivi quotidien. Les titres admissibles doivent satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité. Le portefeuille de valeurs mobilières des fonds de liquidité est constitué en majorité de titres gouvernementaux, de corps publics de même que d'entreprises privées ayant une cote de crédit élevée, soit égale ou supérieure à AA-

La trésorerie du Mouvement s'assure d'une stabilité et d'une diversité des sources d'approvisionnement en fonds selon leurs types, provenances et échéances. Le Mouvement peut aussi, pour compléter et diversifier son approvisionnement en fonds, recourir à des programmes d'émission de titres et d'emprunts sur les marchés nationaux et internationaux.

Un mécanisme de titrisation des prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement est également en place.

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les passifs financiers par échéance contractuelle restante :

	2009			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts	232 419 787 \$	137 968 583 \$	- \$	370 388 370 \$
Emprunts <sup>(1)</sup>	21 674 227	-	-	21 674 227
Autres passifs financiers	1 811 867	-	-	1 811 867
Engagements de prêts	49 322 145	-	-	49 322 145
Lettres de garantie et de crédit	584 300	-	-	584 300
Instruments dérivés avec règlement net <sup>(2)</sup>	(115 068)	425 288	58 667	368 887
Instruments dérivés avec règlement brut <sup>(3)</sup>	490 985	-	-	490 985

- (1) Les emprunts incluent des titres subordonnés avec une société apparentée rachetables au gré du détenteur sous certaines conditions et à des fins précises. Cette clause implique que la totalité de ces emprunts soit présentée dans l'échéance « moins de 1 an ». Leur échéance varie entre le 1<sup>er</sup> juin 2017 et le 1<sup>er</sup> juin 2021.
- (2) Les sorties de trésorerie sur les instruments dérivés avec règlement net pourraient être accompagnées d'entrées de fonds connexes avant l'échéance, représentant ainsi les passifs financiers totaux pour les instruments dérivés avec règlement net.
- (3) Les instruments dérivés avec règlement brut incluent des contrats de change pour lesquels la Caisse recevra une entrée d'argent connexe de 490 985 \$.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

#### Gestion du risque de taux d'intérêt

La Caisse est principalement exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Le risque de taux d'intérêt correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres. Ces répercussions sont fonctions de plusieurs facteurs, dont l'appariement des échéances des éléments d'actif et de passif et la courbe d'intérêt. Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêts, tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. La gestion du risque de taux est faite de façon globale pour le réseau des caisses ainsi qu'au niveau de la Caisse.

#### Gestion du risque au niveau du réseau des caisses

Les politiques élaborées par la Fédération décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation au niveau du réseau des caisses de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres (valeur actualisée des flux de trésorerie estimés des actifs moins les passifs) pour l'ensemble des caisses. Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur l'impact de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure du bilan, du comportement des membres et de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement a la responsabilité d'analyser et d'entériner la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion des risques.

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

### Gestion du risque au niveau de la Caisse

La gestion du risque de taux d'intérêt de la Caisse s'effectue en conformité avec cette stratégie qui se traduit notamment par des cibles et des actions à prendre lorsque la Caisse se retrouve à l'extérieur des balises fixées pour l'ensemble des caisses.

Le tableau qui suit présente l'impact potentiel, en date de fin d'exercice, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt (avant impôts) sur la valeur économique des capitaux propres de la Caisse.

	2009	2008
Impact d'une augmentation	<b>205 515 \$</b>	179 654 \$
Impact d'une diminution	<b>(108 682)</b>	(167 705)

L'ampleur du risque de taux dépend de l'écart entre les montants d'actif, de passif et d'instruments hors bilan. La situation présentée reflète la position en date de fin d'exercice, laquelle peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies entérinées par le comité de gestion de l'actif et du passif.

Le tableau qui suit montre, de façon succincte, l'appariement des échéances des éléments d'actif et de passif de la Caisse en date de fin d'exercice. L'information provient d'un rapport fourni à l'interne aux dirigeants de la Caisse pour les besoins de la gestion du risque de taux d'intérêt.

	2009		
	Écart net au bilan	Impact des instruments dérivés	Écart d'appariement total
<b>Éléments non sensibles aux taux d'intérêt</b>	<b>(95 814 180) \$</b>	- \$	<b>(95 814 180) \$</b>
<b>Éléments sensibles aux taux d'intérêt</b>			
Taux flottant	68 246 722	-	68 246 722
Taux fixe de 0 à 12 mois	(88 823)	(39 943 835)	(40 032 658)
Taux fixe de 1 à 5 ans	29 359 468	37 910 758	67 270 226
Taux fixe de plus de 5 ans	(721 578)	2 033 077	1 311 499
	2008		
	Écart net au bilan	Impact des instruments dérivés	Écart d'appariement total
Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	(88 137 713) \$	- \$	(88 137 713) \$
Éléments sensibles aux taux d'intérêt			
Taux flottant	79 806 575	-	79 806 575
Taux fixe de 0 à 12 mois	(36 826 955)	(32 488 130)	(69 315 085)
Taux fixe de 1 à 5 ans	43 293 886	32 488 130	75 782 016
Taux fixe de plus de 5 ans	3 466 309	-	3 466 309

L'écart net au bilan est fondé sur les dates d'échéance ou, si elles sont plus rapprochées, les dates de révision de taux d'intérêt des éléments d'actif et de passif à taux fixe. L'écart net au bilan représente la différence entre le total de l'actif et le total du passif et de l'avoir pour une période considérée.

# Notes afférentes aux états financiers

## de l'exercice terminé le 31 décembre

### Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Les montants indiqués au tableau précédent représentent les soldes en date de fin d'exercice, à l'exception des éléments non sensibles au taux d'intérêt qui représentent le solde moyen mensuel, laquelle moyenne est utilisée aux fins de gestion, en raison des fluctuations importantes des soldes quotidiens.

L'impact des instruments dérivés inclut l'impact des swaps de taux d'intérêt dont la Caisse est partie prenante ainsi que l'incidence des dérivés sur taux d'intérêt contractés dans le réseau des caisses par le biais du fonds de liquidité sous gestion.

Un écart d'appariement total positif pour une période donnée signifie qu'un relèvement continu des taux d'intérêt aurait pour effet de faire augmenter le revenu net d'intérêts de la Caisse, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt ferait diminuer le revenu net d'intérêts. L'inverse se produit lorsque l'écart d'appariement total est négatif.

### Note 22. Gestion du capital

L'objectif de la Caisse en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien d'un capital de base suffisant pour assurer une gestion saine et prudente.

La suffisance du capital des caisses du Québec est encadrée par une norme établie par la Fédération portant sur la suffisance des fonds propres, aux éléments qui les composent et à la proportion de ces éléments entre eux. Cette norme est inspirée, dans une certaine mesure, de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'Autorité des marchés financiers. Cette ligne directrice exige qu'un montant de capital minimal soit maintenu sur une base cumulée pour un ensemble de composantes du Mouvement, comprenant notamment les caisses. La gestion du capital est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Caisse.

Le capital réglementaire de la Caisse, qui constitue les fonds propres, diffère des capitaux propres figurant au bilan.

Les fonds propres sont composés notamment des parts permanentes admissibles, des parts de ristournes et des parts de qualification, de la réserve générale, de la réserve plus-value admissible, de la réserve de stabilisation, de la réserve pour ristournes éventuelles, des excédents admissibles et de la portion admissible de la provision générale pour risque de crédit.

Les fonds propres comprennent également certains emprunts admissibles ainsi que les parts de placement admissibles et ils sont diminués de certains placements. Si nécessaire, le total est réduit par l'intermédiaire des excédents de fonds propres onéreux.

Tel que le prescrivent les dispositions actuelles de la norme de la Fédération, le total des fonds propres de la Caisse est réduit, entre autres, de certains investissements effectués dans les sociétés filiales du Mouvement.

Les actifs d'expansion de la Caisse sont composés de son actif au bilan et de ses engagements hors bilan diminués de ses investissements dans les sociétés filiales du Mouvement à la valeur de consolidation.

Les actifs à risque de la Caisse sont déterminés par la pondération des éléments du bilan et des éléments hors bilan en fonction du risque associé à chacun de ces éléments, conformément à la norme de la Fédération.

La Caisse doit maintenir des fonds propres minimaux correspondant au plus élevé de 6,75 % de ses actifs d'expansion et de 10,80 % de ses actifs à risque.

# Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre

## Note 22. Gestion du capital (suite)

Le tableau suivant indique la composition du capital réglementaire de la Caisse :

	2009	2008
<b>Fonds propres</b>		
Parts permanentes admissibles, parts de ristournes et parts de qualification	7 492 083 \$	4 597 708 \$
Réserves admissibles	37 986 773	39 131 097
Excédents admissibles	4 251 323	3 667 619
Provision générale admissible	2 259 906	2 147 696
Emprunts admissibles	4 331 621	1 889 004
	<b>56 321 706</b>	51 433 124
Investissements <sup>(1)</sup>	<b>(14 177 936)</b>	(14 066 517)
	<b>42 143 770 \$</b>	37 366 607 \$

(1) Ce montant correspond aux investissements dans les sociétés filiales du Mouvement à la valeur de consolidation.

En date de fin d'exercice, la Caisse présente des ratios de capitalisation supérieurs à ceux requis par la norme.

## Note 23. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

# Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le 72<sup>e</sup> rapport annuel de la Caisse Desjardins Notre-Dame de Belleive répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

**Gaétan Rousse**  
Président

**Michel Lacombe**  
Secrétaire

## RÉALISATION

Rouge Marketing  
rougemarketing.com ■ I 866 429.6565

## DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Caisse Desjardins Notre-Dame de Belleive

## PHOTOGRAPHIES

Pierre Langevin

---

120, rue Alexandre  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)  
J6S 3K4

Téléphone 450 373.4055  
450 377.4055

Sans frais I 877 377.4055

Télécopieur 450 373.0436 Direction générale  
450 373.6620 Service conseil  
450 371.7428 Service courant



**Desjardins**  
Caisse Notre-Dame de Belleive

[www.caissebelleive.ca](http://www.caissebelleive.ca)



Contribue à l'utilisation responsable  
des ressources forestières  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org) Cert no. SGS-COC-2776  
© 1996 Forest Stewardship Council



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print,  
contenant 100 % de fibres postconsommation,  
certifié Choix environnemental, Procédé sans  
chlore et fabriqué au Québec par Cascades  
à partir d'énergie biogaz.